

doctorat par le projet en arts



*Villa Arson, terrasse intermédiaire
© George Dupin - mise en couleur
par In the shade of a tree*

**villa
arson**

Doctorat par le projet en arts
Appel à candidatures 2022

nice

Située sur la colline Saint-Barthélémy à Nice et labellisée architecture remarquable du XXe siècle, la Villa Arson fait partie du réseau des dix établissements publics nationaux d'enseignement supérieur artistique sous tutelle du ministère de la Culture dans le champ des arts visuels. Accueillant environ 230 étudiants, au sein d'un département « Arts » ouvert à un large spectre de disciplines, la Villa Arson est également une structure de production et de diffusion artistique, à travers un programme d'expositions et de résidences à vocation internationale.

Établissement composant à personnalité morale de l'Université Côte d'Azur, la Villa Arson est une plateforme de production, d'expérimentation et de savoirs. Elle propose plusieurs axes de travail, en partenariat avec des acteurs de la recherche académique et d'autres écoles d'art et universités françaises et étrangères. Dans le cadre de collaborations avec des structures reconnues (musées, fondations, centres d'art, festivals, biennales, etc.), ce parcours favorise les interactions avec le milieu professionnel et les connexions avec les scènes artistiques. La Villa Arson prépare à deux diplômes : le Diplôme National d'Art (DNA) valant grade de Licence et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), valant grade de Master. Depuis 2019, elle met en œuvre un programme de recherche par le projet en arts avec l'Université Côte d'Azur.

Le doctorat par le projet en arts

La recherche par le projet en arts a pour but de penser le projet artistique comme matrice de la recherche, articulant réflexion analytique et production plastique.

Cette formation doctorale s'adresse explicitement à des candidat-es ayant une production originale et innovante dans leur champ d'expression plastique et de recherche théorique, maîtrisant la connaissance des théories, de l'histoire et de l'actualité de l'art, des sciences humaines et sociales.

La-le candidat-e fera preuve notamment d'une démarche nouvelle et expérimentale dans le domaine de la création artistique et de sa restitution, ainsi que d'une activité de recherche en cours (témoignée par des travaux encadrés au niveau master ou équivalent). Tout axe de recherche est admis, il s'agira néanmoins d'afficher un intérêt particulier pour les pôles d'activité et les spécificités de la Villa Arson.

Les objectifs à atteindre durant le doctorat par le projet en arts sont les suivants :

- Concevoir et structurer une recherche par le projet, articulée sur l'interaction entre théories, pratiques et techniques de création ;
- Contextualiser la recherche par le projet dans un environnement interdisciplinaire (arts plastiques, photographie, cinéma, théâtre, danse et performances, pratiques sonores, arts numériques et immersives, pratiques de création textuelle, pratiques curatoriales, etc.) ;
- Développer des méthodologies et outils spécifiques de la création (liés au sujet de recherche) susceptibles de généralisations et/ou de transferts vers d'autres disciplines ou formes d'expression artistique, ou compétences.

Il est attendu que le ou la candidat-e possède suffisamment de compétences techniques et/ou technologiques pour être autonome dans les ateliers afin de participer activement aux projets de recherche et de développement de la Villa Arson et qu'il-elle sache s'y intégrer (ateliers, expositions, co-encadrements, participation aux activités, etc.).

Activités prévues durant les trois années d'inscription en doctorat

Le/la futur-e doctorant-e devra fournir une activité de production artistique et intellectuelle constantes pendant toute la durée du doctorat (3 ans).

En conformité avec les moyens mis à disposition par la Villa Arson, il est demandé au-à la future doctorant-e de réaliser :

- Au moins une communication par an autour de son travail ;
- Au moins une publication par an sur des revues spécialisées ;
- L'organisation, durant la deuxième ou la troisième année de doctorat, d'un cours ou d'un séminaire de 24h, inhérent aux sujets de travail du/de la candidat-e et adressé aux étudiant-es de la Villa Arson ;
- À l'issue des trois ans de doctorat et de la soutenance, une restitution publique dans le cadre de la programmation artistique de la Villa Arson et dans ses espaces d'exposition.

Il est aussi demandé que le/la futur-e doctorant-e participe activement à la structuration du laboratoire de recherche de la Villa Arson et à ses activités de diffusion et valorisation scientifique (réunions de travail, séminaires, publications, rédaction d'appels). Il-elle sera encouragé-e à développer des partenariats et des résidences à l'étranger, à organiser des journées d'étude et des rencontres au niveau international. Il-elle profitera en outre du partenariat de la Villa Arson avec l'Université Laval à Québec, dans le cadre d'un programme de recherche conjoint lié à la création et en voie de construction.

La thèse

La thèse du doctorat par le projet en arts de la Villa Arson consiste en une ou plusieurs œuvres, accompagnée d'un document hybride, au sein duquel l'expression écrite pourra coexister avec d'autres formes d'expression.

Ce dernier rassemblera, organisera et présentera sous forme de portfolio ou de journal de bord toutes les activités (expériences, sources, interactions avec d'autres pratiques artistiques ou scientifiques, etc.) qui auront accompagné et nourri le travail de création plastique. L'objectif de la thèse est de produire des connaissances nouvelles sur un sujet ou dans un domaine particulier, par le biais d'une réflexion argumentée et problématisée et dans la forme définie en accord avec les directrices et les directeurs de thèse.

La thèse sera dirigée par :

- Un-e enseignant-e, plasticien-e ou théoricien-ne, membre de l'équipe enseignante de la Villa Arson.
- Un-e enseignant-e-chercheur-e externe à la Villa Arson, titulaire d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) et rattaché-e à un laboratoire membre d'une École doctorale. Ce-tte dernier-e pourrait notamment faire partie de la liste des titulaires HDR au sein des laboratoires de l'École Doctorale SHAL de l'Université Côte d'Azur

<https://edlshs.unice.fr/fr>, ou être membre de toute autre École doctorale en France, ou d'un environnement de recherche à l'étranger dans le cadre d'un parcours doctoral (PhD).

N.B. Afin de soumettre son dossier, il est nécessaire que chaque candidat-e ait élaboré préalablement un projet de recherche avec un-e enseignant-e-chercheur-e habilité-e à diriger la recherche et auprès de qui il-elle aura obtenu son accord de principe. Il est également nécessaire que chaque candidat-e se renseigne au préalable sur le calendrier et les échéances de l'École doctorale à laquelle il-elle sera rattaché-e en fonction du choix de son ou de sa directeur-riche de recherche (dans la perspective d'une inscription en thèse pour l'année universitaire 2022-2023).

Soutien et accompagnement

À partir de l'inscription en thèse, une bourse annuelle de soutien à la production de 10 000 € est accordée par la Villa Arson, ainsi que l'attribution d'un logement au sein de l'établissement et de l'accès aux différents ateliers et aux outils disponibles sur le site.

Candidature, pré-sélection, admission

Les candidats à ce programme de recherche sont invités à produire un dossier qui sera examiné par un comité de sélection et sera éventuellement invité à un entretien avec jury composé d'enseignant-es-artistes de la Villa Arson et d'enseignant-es-chercheur-es de l'EUR CREATES (UCA) <https://creates.univ-cotedazur.fr/>.

Les dossiers sont à remettre uniquement par voie électronique, en un seul document PDF (en pièce jointe ou sous forme de lien Google Drive, WeTransfer, etc.), au plus tard le lundi 16 mai 2022, à l'adresse mail programme.doctoral@villa-arson.org.

Le fichier de candidature aura pour titre NOM.Prénom et comportera :

- Un CV détaillé ;
- Une lettre de soutien de la part d'un enseignant-e-chercheur-e habilité-e à diriger des recherches, rattaché-e à une école doctorale en France ou à un environnement de recherche étranger ;
- Une description détaillée du projet de recherche-crédation, développant la problématique et la méthodologie de recherche, les détails de la conception, production et réalisation plastiques, ainsi qu'une bibliographie indicative (max 10 000 signes espaces compris) ;
- Un portfolio des réalisations antérieures ;
- Une copie du diplôme de Master 2 ou équivalent.

N.B. Le dossier de candidature pourra être rédigé en anglais.

Contact :
Vittorio Parisi, responsable des études et de la recherche
vittorio.parusi@villa-arson.org

La Villa Arson est un établissement public du ministère de la Culture. Elle reçoit le soutien de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département des Alpes-Maritimes et de la Ville de Nice. La Villa Arson est membre de UCA - Université Côte d'Azur, ainsi que des réseaux L'Ecole(s) du Sud, ANDEA, BOTOX[S] et DCA..

20 avenue Stephen Liégeard
F-06105 Nice cedex 2
tél. +33 (0)4 92 07 73 73
servicesdespublics@villa-arson.fr
www.villa-arson.fr

